EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°51

Séance du 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et **le vingt-neuf septembre à 20 heures 00,** le Conseil municipal de la commune de Garnerans, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans sous la présidence de M. René SUAREZ, Maire.

Présents :
Olivier ARNAU, Pierre BAILLY-BECHET, Lucy BRAY, Sophia LEVERT, Gabrielle LOUBES, Philippe MATRAY, Stéphanie MARTINEZ-MARTOS, Karine MOMMESSIN, Gérard POEYMIROU, René SUAREZ, Damien VANDERGHOOTE.

Absents excusés :
Hervé CHAGOT pouvoir donné à Gabrielle LOUBES
Rémy GATT pouvoir donné à Philippe MATRAY
Aurore MEUNIER pouvoir donné à René SUAREZ
Elise AUCLAIR

Absents :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GABRIELLE LOUBES a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15 — Présents et représentés : 14
Date de la convocation : 23 Septembre 2026 — Date d'affichage : 23 Septembre 2026

N 51 - Autorisation de signer devis réparation de l'abris bus

M. Pierre BAILLY-BECHET, adjoint, présente les devis :
Trois devis seront présenté lors du conseil.

Tableau comparatif

Éléments	CLTF	LORON	REY & FILS
Date du devis	10/09/2026	12/09/2026	25/06/2026
Total HT	**1 447.72 €** **1 590.40 €**	**1 510,22 €**	**995,00 €**
TVA 20 %	289.54 € 318.08 €	302,04 €	199,00 €
Total TTC	**1 737.26 €** **1 908.48 €**	**1 812,26 €**	**1 194,00 €**
Étaiement / sécurisation	Oui	Oui	Oui
Découpe des 4 poteaux	Oui	Oui	Oui
Dépose anciennes platines	Oui	Oui	Non précisé
Évacuation des déchets	Non précisé	Oui	Non précisé
Dés béton	**Oui** – 4 dès H35	**Oui** – 4 dès H35	Non
Platines	2 solutions proposées	4 platines sur mesure	4 platines

Mise en ligne le : 30/09/2026

Accusé de réception en préfecture
001-210101671-20260929-D260051-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2026

Éléments	CLTF	LORON	REY & FILS
Protection contre remontées d'humidité	Oui	**Oui, explicitement**	Non précisé
Boulonnerie / fixation	Oui	Oui	Non précisé
Remplacement éventuel des poteaux	Non précisé	**Non compris – chiffrage ultérieur si nécessaire**	Non précisé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE le devis de l'entreprise REY ET FILS pour un montant de 1 194€ T.T.C**
- **Autorise le Maire à signer le devis et tout document relatif à cette délibération**
- **Indique que cette dépense est prévue au budget compte 615221.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le secrétaire de séance
Gabrielle LOUBES

Le Maire,
René SUAREZ

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.

Mise en ligne le : 30/09/2026

Accusé de réception en préfecture
001-210101671-20260929-D260051-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2026